



GS-DETEC, 3003 Berne

Aux participants à la consultation
sur le projet de révision totale de l'ordonnance
sur la radio et la télévision

Berne, le 8 juin 2006

Consultation sur le projet de la nouvelle ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)

Madame, Monsieur,

Le 24 mars dernier, les Chambres fédérales ont adopté la loi totalement révisée sur la radio et la télévision (LRTV). Nous vous invitons, dans le cadre de la présente consultation, à vous prononcer sur le projet relatif aux dispositions d'exécution du Conseil fédéral. Le projet, le rapport explicatif et la liste des participants à la consultation sont publiés sur l'internet, à l'adresse <http://www.bakom.admin.ch/dokumentation/gesetzgebung/00909/01483/index.html?lang=fr>. Si vous ne disposez pas d'un accès à l'internet, nous pouvons, sur demande, vous envoyer une version papier de ces documents.

Nous vous signalons d'ores et déjà que les futures zones de couverture des diffuseurs de programmes radio et télévision ayant droit à une quote-part de la redevance de réception ne figurent pas dans le projet. Les zones de couverture seront définies dans le cadre d'une procédure séparée. La consultation publique y relative, qui comprendra les propositions de l'administration, sera menée dans le courant de l'automne 2006.

Nous vous prions de nous envoyer par écrit votre prise de position, au plus tard le

18 août 2006,

par poste à l'Office fédéral de la communication OFCOM, case postale, 2501 Bienne, ou par courriel à rtvg@bakom.admin.ch.

Toutes les réponses à la consultation seront publiées sur l'internet. Au cas où vous nous envoyez votre prise de position par poste, veuillez donc aussi nous en faire parvenir une copie en format électronique, à l'adresse rtvg@bakom.admin.ch. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus si vous avez des questions relatives au projet.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation à la consultation et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Moritz Leuenberger
Président de la Confédération